

Lettre d'informations municipales

Epiais-Rhus
Val d'Oise

Avril 2016, numéro 139

Agenda du village

1er mai - Vente de muguet par l'AEB

8 mai - Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

14, 15 et 16 mai - Fête communale

24 juin - 10 ans de l'éco-école

25 juin - Fête de l'école

Commémoration du 8 mai 1945

Vous êtes invités à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, le **8 mai à 11h devant le monument aux Morts**.

Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié dans la salle du conseil de la mairie.



10^{ème} Salon International de l'Aviation Générale

Les 2, 3 et 4 juin prochains se tiendra le 10^{ème} Salon International de l'Aviation Générale organisé par Paris Air Expo, en partenariat avec ADP et la Fédération Française Aéronautique sur l'aéroport de Corneilles en Vexin. Cette manifestation rassemble en un même lieu les principaux acteurs de l'Aviation Générale afin de proposer les dernières nouveautés et innovations industrielles de l'ULM à l'avion d'affaires en passant par l'hélicoptère ainsi que tous les services et équipements dédiés (assurances, fédérations, associations, financements formation...).

Les appareils volants arriveront le 1^{er} juin et repartiront le 4 juin à partir de 18h. Durant le salon les tours de pistes ne seront pas autorisés, néanmoins certains invités devraient arriver par la voie des airs, ce qui entraînera une augmentation de trafic vraisemblablement.

Ce salon est réservé aux professionnels et clients invités par les exposants mais il devrait être possible d'obtenir quelques entrées pour les « fans » (se renseigner en Mairie).

Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h, le jeudi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.
Téléphone : 01.34.66.62.33
Email : mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr
site internet : www.epiais-rhus.fr

Nouveaux arrêts de bus

A la suite de la réorganisation des transports collectifs en 2014 qui s'est soldée pour nombre de petites communes du Vexin par des modifications importantes des horaires, voire des suppressions de ligne, une commission a été créée au Conseil départemental à laquelle participent des élus de notre commune afin de résoudre les problèmes restant.

Dans ce cadre nous avons eu une bonne nouvelle à savoir la création de deux nouveaux arrêts affectant la ligne 95-31. Ces arrêts sur la RD64 seront facultatifs et permettront la montée et descente des collégiens allant ou venant de Chars. L'un sera situé sur l'intersection Route de Rhus/RD64 (Route de Grisy) pour le sens vers Chars et l'autre se situera sur la Route de Vallangoujard (après les stationnements de la Rue Saint-Didier). Un poteau sera apposé sur chaque stationnement ainsi que des « zébras » réglementaires. L'ensemble est financé en totalité par le Conseil départemental. Il est bien évident que cette amélioration de la desserte ne clôt pas le dossier transport, d'autres points sont toujours en discussion.



Prochaine séance de cinéma

Lundi 2 mai à 21h00 au Foyer rural : « Médecin de campagne »

Synopsis : « Tous les habitants, dans ce coin de campagne, peuvent compter sur Jean-Pierre, le médecin qui les ausculte, les soigne et les rassure jour et nuit, 7 jours sur 7. Malade à son tour, Jean-Pierre voit débarquer Nathalie, médecin depuis peu, venue de l'hôpital pour le seconder. Mais parviendra-t-elle à s'adapter à cette nouvelle vie et à remplacer celui qui se croyait... irremplaçable ? »



Messe

L'Eglise de Boissy-l'Aillerie étant en travaux, une messe prévue initialement dans cette Eglise se déroulera en l'Eglise d'Epiais-Rhus le 19 juin 2016 à 11 heures. La messe prévue le 4 juin à 9h30 reste maintenue à Epiais-Rhus.



**Extrait du compte-rendu du Conseil municipal du
29 mars 2016**

1°) Approbation du compte de gestion 2015

Vu le résultat du Compte de Gestion de l'exercice 2015, établi par Monsieur FONTAINE, Receveur Principal de la Trésorerie de l'Isle Adam,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,
CONSTATE les résultats conformes au Compte Administratif du Maire.

APPROUVE le Compte de Gestion 2015

2°) Approbation du compte administratif 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

• **Approuve** le compte administratif

Soit un résultat global de + 343 811.43 €

Restes à réaliser : Dépenses Invest : 186 328.18 €

• **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser.

• **Arrête les résultats** définitifs tels que résumés ci-dessus.

3°) Affectation des résultats

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2015 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2015 + 209 812.23 €

Section d'investissement

Résultat clôture 2015 + 133 999.20 €

Solde des restes à réaliser DI : 186 328.18 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE d'affecter au budget pour 2016, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 de la façon suivante :

1°) **157 483.25 €** au compte **R002** Excédent de fonctionnement reporté

2°) **52 328.98 €** au compte **R 1068** Excédent de fonctionnement

DECIDE d'affecter **133 999.20 €** au compte **R001** Solde d'exécution d'investissement.

4°) Vote du taux des taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 8 voix POUR, 5 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS**,

DECIDE de voter les taux des taxes comme suit :

Taxe d'habitation9.44 %
Taxe foncier bâti18.33 %
Taxe foncier non bâti63.47 %

5°) Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION

DECIDE de verser les subventions suivantes aux associations ci-dessous :

Bonheur de lire à Epiais-Rhus 300,00 €
Délégation départementale de l'Education Nationale 40,00 €
Les Amis de l'Ecole des Bosquets 300,00 €
Epiais-Rhus à la recherche de son passé 100,00 €

DIRAP	100,00 €
Club de modélisme Epiaisien	100,00 €
Ligue contre le cancer	100,00 €
DOMIVIE	250,00 €
Codérando 95	200,00 €
TOTAL	1490,00 €

Un crédit suffisant sera inscrit à l'article 6574 du Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de verser une subvention au CCAS :

Centre Communal d'Action Sociale **6 000,00 €**

Un crédit suffisant sera inscrit à l'article 65736 du BP 2016

6°) Participations aux syndicats intercommunaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,
DECIDE d'accorder aux syndicats et organismes divers les participations suivantes :

SIMVVO	1 787.18 €
SIERC	160,00 €
PNR	2 640.00 €
SI des Collèges	5 321.99 €
SIASVS	500.00 €
SMERCVS	650,00 €
SMGFAVO	171.60 €
Syndicat Gendarmerie	0.00 €
S/TOTAL 1	11 230.77 €

SIARP Participa° bassin Hermitage 3902.77 €

SIARP Entretien ouvrages EP 17 299.63 €

SIERC Programme 2015 (Rue des Bruyères) 25 480.00 €

S/TOTAL 2 46 682.40 €

TOTAL GENERAL – article 6554 57 913.17 €

7°) Vote du budget communal 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 11 voix POUR, 3 ABSTENTIONS et 1 voix CONTRE**,

VOTE le BUDGET PRIMITIF 2016 et ses annexes, définis comme suit :

Section de Fonctionnement			
Dépenses	578 549.45	Recettes	441 086.58
023 Virement à la section d'invest	20 020.38	Excédent antérieur reporté R 002	157 483.25
Total DEPENSES	598 569.83 €	Total RECETTES	598 569.83 €

Section d'investissement			
Dépenses	89 796.88	Recettes	69 776.50
Restes à réaliser	186 328.18	Solde d'exécution d'invest R001	133 999.20
		1068 excédent de fonctionnement	52 328.98
		021 Virement de la section Fonct	20 020.38
Total DEPENSES	276 125.06 €	Total RECETTES	276 125.06 €

8°) Approbation du compte de gestion du Trésorier : BP annexe Colombier 2015

Vu le résultat du Compte de Gestion de l'exercice 2015, établi par Monsieur FONTAINE, Receveur Principal de la Trésorerie de l'Isle Adam,

Considérant le résultat antérieur reporté (+96 274.28), le résultat de clôture de l'exercice 2015 est de + 145 442.27 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, CONSTATE les résultats conformes au Compte Administratif du Maire.

APPROUVE le Compte de Gestion 2015,

9°) Approbation du compte administratif du budget annexe du Colombier 2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

• **Approuve** le compte administratif :

Soit un résultat global de + 145 442.27 €

• Arrête les résultats définitifs tels que résumés

10°) Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, DECIDE d'affecter la somme de

• **18 884.66 €** À L'ARTICLE R 002 EN FONCTIONNEMENT

• **126 557.61 €** À L'ARTICLE R 001 EN INVESTISSEMENT

AU BP ANNEXE 2016

11°) Vote du budget annexe du Colombier 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, VOTE le BUDGET PRIMITIF 2016 et ses annexes, définis comme suit :

Section de fonctionnement : 43 474.22 €

Section d'investissement : 126 557.61 €

12°) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le remplacement de baies vitrées à l'école des Bosquets : fonds scolaires

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE le projet tel que présenté,

APPROUVE le plan de financement,

SOLLICITE l'aide du Département au titre des Fonds scolaires,

S'ENGAGE à régler la part communale et la TVA

S'ENGAGE à déposer un dossier de déclaration préalable

DIT que les travaux ne commenceront qu'après obtention de la notification de subvention.

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au BP 2016

13°) Requalification de la Tuilerie : demande de subvention ARCC au Conseil Départemental

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE le plan de financement,

SOLLICITE l'aide du Département dans le cadre de l'ARCC

S'ENGAGE à régler la différence entre le taux maximum de subvention sollicité et taux réellement attribué,

S'ENGAGE à régler la part communale restante

DIT que les travaux ne seront entrepris qu'après obtention de la notification de l'ARCC.

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au BP 2017

14°) Modification des statuts du Parc Naturel Régional du Vexin français

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, APPROUVE les modifications apportées aux statuts du PNR,

15 °) Commande groupée pour l'achat de matériel avec demande de subvention auprès de l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, S'ENGAGE à supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire de la commune,

DECLARE adhérer au groupement de commandes de matériel de désherbage coordonné par la commune de NESLES-LA-VALLEE,

APPROUVE la convention

AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.



Formations du Parc naturel régional du Vexin français

• **Vivaces couvre-sol résistantes à la sécheresse : bienvenue aux plantes-dromadaires !**

► **Jeudi 12 mai de 14h à 17h**

Comment les choisir, les associer, les planter, les entretenir

et les multiplier ? Trop de soleil ou trop d'ombre ? Quel type de sol ? Avec ou sans mulch ?

Cet atelier vous enseignera des astuces simples pour diminuer au maximum le désherbage et l'arrosage.

Lieu RDV : Pépinière « Jardin de Campagne » à Grisy-les-Plâtres

Intervenant : Nathalie Becq

Matériel à apporter : Couteau de jardin et sécateur

• **Les insectes au jardin**

► **Samedi 4 juin de 14h à 17h**

Tout sur les insectes du jardin, en compagnie de François Lasserre, entomologiste et auteur.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les abeilles, bourdons, coccinelles, pucerons, guêpes et autres insectes amis ou non de nos jardins, sans jamais avoir osé le demander...

Lieu RDV : Musée du Vexin français - Théméricourt

Intervenant : François Lasserre



Du côté de l'École



Le parlement des enfants

Les enfants de l'école ont été sélectionnés pour représenter la 1ère circonscription du Val d'Oise au parlement des enfants. Ils sont invités le 12 mai prochain à l'Assemblée Nationale pour présenter leur projet de loi.

Enfance (compétence communauté de communes Sausse-
ron-Impressionnistes 01.34.66.25.25)

Inscriptions en crèche intercommunale

Aux dernières nouvelles, la crèche intercommunale
située sur Ennery devrait ouvrir ses portes à en **octobre
2016**.

Les personnes intéressées doivent se rapprocher de la
responsable intercommunale de l'enfance (centres de
loisirs, LAEP, crèches, Assistantes maternelles).

Mme Claude Bellair au 01.34.66.25.25

ou par mail : dir.enf@sausseron-impressionnistes.fr



Animation enfants pour la fête du village

A l'occasion de la fête du village, l'AEB
organise une animation pour les enfants.

Nous vous donnons RDV le samedi 14 mai
de 14h00 à 16h00.

Pour la réalisation de l'activité, chaque enfant devra se
munir d'un accessoire de cuisine à recycler (de préfé-
rence une vieille poêle à crêpe, casserole, une assiette
blanche, une tasse blanche etc.)

Merci par avance !



Les Foyers Ruraux, des villages qui bou- gent !

Manifestez-vous auprès de Nadine Loizeau
au 01.34.66.24.00 pour la préparation de la
prochaine fête communale (les 14, 15 et 16
mai). Nous avons besoin de vous pour la réussite de ce
weekend et nous vous attendons !

Les **14, 15 et 16 mai**, n'oubliez pas la retraite aux flam-
beaux, le feu d'artifice, la brocante et le déjeuner cham-
pêtre précédé de jeux multiples (tournoi de pétanque sur
l'aire de jeux). Consultez le programme! Quant à la bro-
cante, vous avez dû recevoir le bulletin de réservation ;
vous pouvez également le retirer en Mairie ou le demander
par mail à foyer-rural.epiais-rhus@laposte.net.

Cette fête communale est pour nous tous l'occasion de se
rencontrer et de vivre ensemble des moments inoubliables.
Nous comptons sur votre participation.

Petite annonce

*Habitants du village recherchent une personne de confiance
pour venir nourrir leurs chats (matin/soir) pendant leurs
courtes absences, vacances.*

*Ces personnes sont également disponibles pour, en
échange, venir nourrir votre (vos) chat(s) chez vous, pendant
vos vacances, week-end, etc...*

*Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Caroline Le
Gall au 06 14 85 64 20. Merci d'avance pour votre aide.*

Les échos de l'interco et des environs...

Du 18 au 22 mai - Fête de la nature

5 juin - Brocante et vide grenier à Vallangoujard de 8h à
18h



La bibliothèque BLÉ « Bonheur
de Lire à Epiais-Rhus » au 1^{er}
étage de la Mairie.

L'équipe des bénévoles : Fran-
çoise, Christiane, Marie, Mijo et

Nelly reçoivent les lecteurs :

mercredi : 16h30 à 18h30.

Jeudi : 16h30 à 18h30.

1^{er} samedi du mois hors vacances scolaires de
10h à 12h.

Tapis de lecture « la gourmandise » pour les mater-
nelles le mercredi 18 mai.

Nouveautés Adultes :

ALLANDE Isabel / L'Amour Japonais.

FOENKINOS David / Le Mystère Henri pick.

GALBRAITH Robert : La Carrière du Mal.

INDRIDASON Arnaldur / Le Lagon noir.

LUCHINI Fabrice / Comédie Française Ça a débuté comme
ça.

MUSSO Guillaume / La Fille de Brooklyn.

ORSENNA Erik / L'Origine de nos amours.

VIGGERS Karen / La Maison des hautes falaises.

B.D.

LAUDEC-CAUVIN / Cédric – Silence, je tourne !

PEYO / Les Schtroumpfs et le demi-génie

**Nous vous rappelons que la Bibliothèque sera
fermée pendant les vacances de Printemps :
du 16 avril au 2 mai 2016.**



Epiais-Rhus Fête communale Les 14, 15 et 16 mai 2016

Samedi 14 mai

14h à 16h - Animation pour les enfants
21h15 - Distribution des lampions sur la
place de l'Eglise

21h30 - Retraite aux flambeaux en musique et animée par
des danseurs et danseuses de Chambly Folk (folklore
régional)

23h00 - Feu d'artifice : rendez-vous derrière l'école



Dimanche 15 mai

Brocante de 8h00 à 18h00
Structure gonflable sur la place de l'Eglise
et attractions foraines pour les enfants
Restauration assurée par le Foyer Rural



Lundi 16 mai

à partir de 10h00 - Tournoi de pétanque à l'aire de
jeux.

Repas champêtre sur la place de l'Eglise (apéritif
offert par le Foyer Rural). Apportez votre panier pique-
nique. Barbecue à disposition.

Venez nombreux !

